



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE MONT-ROYAL
LE MERCREDI 6 MARS 2024 À 8h30, AU 90, AVENUE ROOSEVELT**

Présents :

Le maire: Peter J. Malouf

les conseillers: Antoine Tayar
Maryam Kamali Nezhad
Daniel Pilon
Sébastien Dreyfuss
Sophie Séguin

Absentes :

les conseillères :

Maya Chammas
Julie Halde
Caroline Decaluwe

formant quorum

et

Ava L. Couch, Directrice générale
Myriam Léger, Greffière adjointe

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 8 h 36 et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 24-03-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Antoine Tayar, appuyé par le conseiller Sébastien Dreyfuss, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 6 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 24-03-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Antoine Tayar, seconded by Councillor Sébastien Dreyfuss, and resolved:

To adopt the agenda of the Special Meeting of March 6, 2024.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. **Abandon du Règlement N° E-2404 autorisant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux d'infrastructures d'égouts**

RÉSOLUTION N° 24-03-02

Objet : Abandon du Règlement N° E-2404 autorisant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux d'infrastructures d'égouts

Sur proposition du conseiller Daniel Pilon, appuyé par la conseillère Maryam Kamali Nezhad, il est résolu :

D'abandonner le Règlement N° E-2404 autorisant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux d'infrastructures d'égouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 24-03-02

Subject: Abandonment of By-law No. E-2404 to authorize capital expenditures and a loan of \$2,000,000 for sewer infrastructure work

It was moved by Councillor Daniel Pilon, seconded by Councillor Maryam Kamali Nezhad, and resolved:

To abandon By-law No. E-2404 to authorize capital expenditures and a loan of \$2,000,000 for sewer infrastructure work.

CARRIED UNANIMOUSLY

4. **Dépôt et avis de motion du projet du Règlement N° E-2409 autorisant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux d'infrastructures d'égouts**

Objet : Dépôt et avis de motion du projet du Règlement N° E-2409 autorisant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux d'infrastructures d'égouts

Le conseiller Sébastien Dreyfuss dépose le projet de Règlement N° E-2409 autorisant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux d'infrastructures d'égouts et donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente.

Subject: Filing and notice of motion of Draft By-law No. E-2409 to authorize capital expenditures and a loan of \$2,000,000 for sewer infrastructure work

Councillor Sébastien Dreyfuss files Draft By-law No. E-2409 to authorize capital expenditures and a loan of \$2,000,000 for sewer infrastructure work and gives notice of motion that it will be introduced for adoption at a future sitting.

5. Période de questions du public

Le maire ouvre la période de questions à 8 h 38, aucun citoyen ne pose de questions et la période de questions se termine à 8 h 38.

6. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 24-03-03

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés ;

Sur proposition du conseiller Daniel Pilon, appuyé par la conseillère Maryam Kamali Nezhad, il est résolu :

De lever la séance à 8 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(signé Peter J. Malouf)

Peter J. Malouf

RESOLUTION NO. 24-03-03

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Daniel Pilon, seconded by Councillor Maryam Kamali Nezhad, and resolved:

To close the meeting at 8:38.

CARRIED UNANIMOUSLY

La greffière adjointe,

(signé Myriam Léger)

Myriam Léger